

DÉCLARATION DU FORUM

11^e édition @ Bissau – du 23 au 27 avril 2024

Ouverts le 23 avril 2024 par Son Excellence, Monsieur Umaro Sissoco Embaló, Président de la République de Guinée-Bissau, les travaux de la onzième édition du Forum régional côtier et marin, placé sous le thème « *Conservation, résilience et développement durable du littoral ouest-africain face aux changements globaux* », ont pris fin après trois journées de réflexions et d'échanges entre acteurs de la zone côtière et marine et les partenaires de la conservation et de la gestion durable engagés dans la sous-région.

Le programme de cette onzième édition s'est articulé autour de quatre plénières et d'activités parallèles sous forme de 31 side events, 12 ateliers techniques et 14 expositions relatives à des résultats issus des initiatives et projets dans la sous-région. Une animation interactive a permis à près de 430 participants de s'informer, de discuter et d'enrichir leurs connaissances sur les enjeux et défis de la conservation, de la résilience, du développement durable et des impacts des changements globaux sur le littoral ouest-africain.

Lors de cette édition du Forum, les acteurs de la zone côtière et marine ont largement échangé sur les défis communs émergents et les orientations stratégiques en matière de conservation et de gestion de la zone côtière et marine. En particulier, l'accent a été mis sur les menaces récurrentes liées à la pression excessive sur les ressources halieutiques, aux constructions anarchiques d'infrastructures côtières, à l'expansion de l'industrie pétrolière et gazière et au développement des usines de farine de poisson contraire aux intérêts des communautés côtières. Les éventuelles marées noires et la pollution par le plastique font peser des risques sur les mangroves, la santé de l'environnement et compromettent le développement de la pêche et du tourisme. Outre les menaces d'origine anthropique, la zone côtière et marine ouest-africaine et les communautés qui en dépendent sont directement affectées par les impacts du changement climatique (inondations, changements de distribution des espèces, paupérisation, etc.).

Conscients de l'intérêt stratégique de la zone côtière et marine ouest-africaine et de son importance pour les communautés côtières, les économies nationales et locales, les acteurs présents à cette édition, s'engagent à œuvrer pour :

1. Le renforcement des capacités de résilience de l'environnement côtier et des populations qui en dépendent, tant pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle que pour le développement économique et social.
2. La synergie et la mise en cohérence des initiatives de lutte contre les changements climatiques en réponse aux exigences de résilience des écosystèmes et des communautés côtières à l'échelle de la sous-région ouest-africaine.
3. Un développement de l'industrie pétrolière et gazière prenant en considération la nécessaire bonne santé du secteur de la pêche et la promotion, dans la responsabilité des entreprises, d'une cohabitation entre les sociétés pétrolières et les autres usagers de la zone côtière.
4. Une meilleure maîtrise de la gestion des ressources halieutiques, à travers l'adoption et la mise en œuvre de plans d'aménagement des principales pêcheries (limitation des capacités de pêche et respect des potentiels admissibles), la poursuite des efforts en vue de la limitation des by-catches, ainsi que l'amélioration de la transparence des pêches et la participation des acteurs à la gestion du secteur via la cogestion et la concertation.

5. La poursuite systématique des efforts déjà entrepris pour renforcer les mesures de conservation de la biodiversité côtière et marine, en particulier vis-à-vis des espèces les plus menacées comme les oiseaux côtiers, les raies et les requins, les mammifères marins et autres espèces faisant partie de notre patrimoine commun.
6. L'appui à la candidature de l'archipel des Bijagos au Patrimoine naturel Mondial.
7. La poursuite des efforts destinés à l'atteinte des objectifs 30 x 30 dans le domaine de la création des Aires Marines Protégées (AMP).
8. Une augmentation sensible des initiatives d'éducation environnementale et leur intégration plus formelle dans les curricula scolaires.
9. La ratification du Traité international de protection de la haute mer qui offre l'opportunité d'une coopération régionale pour la conservation des ressources et de la biodiversité marine au-delà des juridictions nationales, et qui permet d'envisager la création par l'ensemble des États de la première AMP de haute mer en Afrique de l'Ouest.
10. Le soutien à l'organisation du Congrès Mondial des AMP, prévu en 2027 au Sénégal et l'appropriation de cet événement pour faire connaître le potentiel de la sous-région et les efforts déployés en matière de conservation et de bonne gouvernance des AMP de la sous-région.
11. L'adhésion de l'ensemble des États de la sous-région à l'Initiative sur la transparence des pêches (FiTI) et à l'organisation régulière de débats publics sur la gestion du secteur des pêches.
12. L'accompagnement du Traité mondial contre la pollution plastique en cours de négociation et sa ratification.
13. La ratification par l'ensemble des États de la sous-région des différents Protocoles additionnels de la Convention d'Abidjan conçus pour aider à la conservation des ressources marines.
14. Le renforcement des liens de solidarité entre les pays développés et les États de la sous-région pour soutenir les efforts de conservation de la biodiversité et d'une gestion plus précautionneuse des ressources naturelles.
15. Le renforcement du partenariat régional incarné par le PRCM afin d'aider les acteurs de la zone côtière et marine à relever les défis communs et à poursuivre les initiatives, construire des synergies et valoriser les acquis en matière de conservation des écosystèmes et des ressources naturelles qui leur sont associées.
16. La mobilisation de ressources en faveur du PRCM et des acteurs de la conservation par les Gouvernements et les partenaires techniques et financiers pour la mise en œuvre des Stratégies et autres Plans d'Action en faveur de la bonne santé de l'environnement littoral.

En outre, les acteurs de la zone côtière et marine ouest-africaine saisissent cette occasion pour adresser leurs sincères remerciements et leur profonde gratitude au Gouvernement de la République de Guinée Bissau ainsi qu'aux partenaires qui ont appuyé l'organisation de la présente édition.

Ces remerciements, doublés de félicitations, sont adressés également au PRCM pour l'excellente organisation de cette onzième édition du Forum régional marin et côtier. Ils encouragent le PRCM à poursuivre et à maintenir la régularité de cette rencontre, la seule qui permette aux acteurs de dialoguer et de convenir collectivement d'orientations stratégiques pour la conservation et la gestion durable de la zone côtière et marine, tout en renforçant les liens d'amitiés qui unissent les États du littoral ouest-africain.

Fait à Bissau, le 26 avril 2024

**Les acteurs de la zone marine et côtière
ouest-africaine – Forum 2024**